

Image not found or type unknown



Réparation maison sous garantie décennale

Par **patel**, le **24/08/2010** à **19:08**

Bonjour, rnJ'ai acheté une maison en octobre 2007 (sous garantie décennale) et l'eau s'invite dans nos murs à chaque pluie. L'ancien propriétaire que nous avons interpellé, a entrepris les réparations à trois reprises sauf que celles-ci ne sont temporaires (nouvelle couche d'enduit et peinture sur les murs infiltrés d'eau). rnQuels sont les recours que je peux utiliser pour que la personne qui nous a vendu la maison entreprenne réellement les travaux adéquats ? Merci par avance.